



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Droits des femmes dans le monde

Question écrite n° 3347

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller alerte M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur les conditions de vie des femmes afghanes depuis la prise de pouvoir des talibans en 2021. Depuis leur entrée dans Kaboul le 15 août 2021, les talibans n'ont pas cessé de restreindre les droits des femmes, y compris des jeunes filles, ainsi qu'une volonté de prise de contrôle totale sur le corps des femmes. Et ce, contrairement aux promesses des dirigeants talibans de garantir un minimum de droits tels que le droit de travailler ou d'étudier en montrant un autre visage que celui des talibans qui avaient été chassés du pouvoir par une coalition internationale en 2001. Vingt ans après, rien n'a changé pour ces défenseurs d'une idéologie mortifère pour la moitié de l'humanité, les femmes : elles sont systématiquement exclues de la vie publique. Exclusion de l'administration, suppression du ministère des affaires féminines qui concernait les droits des femmes, interdiction d'étudier au-delà de la sixième, interdiction de parler en public, obligation de se couvrir le visage, interdiction de sortir de chez elles, exclusion des femmes des ONG, obstruction les fenêtres qui donnent sur des pièces où sont présentes des femmes. Les femmes afghanes sont placées sous la domination physique, psychique et morale des hommes. Ces situations sont insupportables et provoquent un véritable *apartheid* de genre. Il est urgent que la communauté internationale se saisisse de ce sujet et fasse pression sur les talibans pour aider les femmes et jeunes filles afghanes. Ainsi, elle souhaite savoir comment la diplomatie française agit pour préserver la liberté et les droits des femmes dans le monde et notamment en Afghanistan.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3347

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 janvier 2025](#), page 187